

(1) Epoux ou Père  
Prénoms Lionel  
Nom<sup>(2)</sup> VALENTE

Né<sup>(3)</sup> le 19 décembre 1982  
à 22 heures 25  
à Coulommiers (Seine-et-Marne)  
Fils<sup>(4)</sup> de<sup>(5)</sup> Joaquim DA CUNHA VALENTE  
et de<sup>(5)</sup> Dianira DA SILVA OLIVEIRA.

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 551  
le 06 janvier 2016

L'officier de l'état civil

Sceau<sup>(6)</sup>



MENTIONS MARGINALES<sup>(7)</sup>

MARIAGE célébré à  
le  
Il a été déclaré<sup>(8)</sup>

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n°

MENTIONS MARGINALES<sup>(7)</sup>

(1) Ecrire selon le cas : « Epoux ou Père » ou « Epouse ou Mère ». (2) En cas de double nom de famille, ajouter « [1<sup>re</sup> partie : ... 2<sup>me</sup> partie : ...] ». En outre, lorsque l'extrait est établi à partir de l'acte de naissance, compléter le cas échéant l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du... ». (3) Ecrire selon le cas : « Né » ou « Née ». (4) Ecrire selon le cas : « Fils de » ou « Fille de ».

(1) Epouse ou Mère  
Prénoms Sylvie, Clémentine  
Nom<sup>(2)</sup> ORNE

née<sup>(3)</sup> le 28 août 1984  
à 14 heures 40  
à THIERS (Puy-de-Dôme)  
fille<sup>(4)</sup> de<sup>(5)</sup> Roger, Raymond  
ORNE  
et de<sup>(5)</sup> Martine, Elisabeth, Jane  
BIERRE

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 543  
le 21 décembre 2015

L'officier de l'état civil

Sceau<sup>(6)</sup>



MENTIONS MARGINALES<sup>(7)</sup>

le  
L'officier de l'état civil  
Sceau

(5) Prénoms et NOM des parents. (6) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements de l'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage. (7) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait. (8) Compléter ainsi la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été reçu le... par Me..., notaire à... ».

(1) .....  
Extrait de l'acte de décès n° .....  
..... (2)  
à .....

Délivré conforme aux registres le .....  
L'officier de l'état civil  
Sceau

MENTIONS MARGINALES (3)

(1) .....  
Extrait de l'acte de décès n° .....  
..... (2)  
à .....

Délivré conforme aux registres le .....  
L'officier de l'état civil  
Sceau

MENTIONS MARGINALES (3)

- (1) Indiquer les Prénoms et NOM du défunt.  
(2) Ecrire selon le cas : « Décédé le » ou « Décédée le ».  
(3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

1er ENFANT (1)  
Extrait de l'acte de naissance n° 5319  
le 16 décembre 2015

à 16 heures 02  
est né(e) (2) Camille, Thortine, Dinaea  
VALENTE suivant déclaration  
conjointe du 11 décembre 2015

du sexe féminin, à Corbeil-Essonnes  
(Essonne)

(3) reconnu(e) (4) à la naissance par  
le père

Délivré conforme aux registres le 16 décembre 2015



MENTIONS MARGINALES (5)

Extrait de l'acte de décès n° .....  
(6) .....  
à .....

Délivré conforme aux registres le .....

L'officier de l'état civil  
Sceau

MENTIONS MARGINALES (5)

- (1) Indiquer la place de l'enfant dans la fratrie en tenant compte de sa date de naissance (premier, deuxième, troisième, etc.). (2) Prénoms et NOM de la famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du... » et/ou « 1<sup>re</sup> partie : ... 2<sup>de</sup> partie : ... » en cas de double nom de famille. (3) Dans l'hypothèse où la page relative à la mère n'a pu être renseignée (acte de naissance ou de mariage non détenu par une autorité française), la filiation maternelle établie par la désignation de la mère dans l'acte de naissance de l'enfant est indiquée dans l'extrait par : « de (Prénoms, NOM) née le... à... ». (4) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances et préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ». (5) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait. (6) Indiquer selon la situation : « Décédé(e) le... » ou « Prénom, enfant sans vie, date et lieu de l'accouchement ».

